

## VERS UN FRONT SOCIAL BEAUCOUP PLUS LARGE ?

*Christine Mahy, Secrétaire générale du RWLP  
Jean Blairon, directeur de l'asbl RTA*

Dans une interview très remarquée à *Matin Première*, Nico Cué, secrétaire général des Métallos de Wallonie et Bruxelles (FGTB) en appelait, la semaine dernière, à la constitution d'un front social élargi :

« Ce qu'il faut c'est vraiment se mettre autour d'une table, CSC – FGTB, et décider des lignes de conduite que nous allons avoir dans les années qui viennent. Et en tout cas de notre côté nous maintiendrons que ces mobilisations, dont j'ai toujours dit que c'était de l'agitation sociale et non pas de la mobilisation sociale, iront jusqu'à des positions beaucoup plus radicales, beaucoup plus fermes, surtout si on s'attaque à l'index, surtout si on s'attaque aux pensions, surtout si on s'attaque au chômage. Et d'élargir évidemment. Non seulement la FGTB et la CSC et les libéraux, mais d'élargir, un front social beaucoup plus large, c'est-à-dire l'associatif, les artistes, etc, etc. »

Plus avant dans l'interview, Nico Cué revient sur cette position, y insiste en avançant l'idée d'un intérêt commun aux organisations syndicales et aux associations :

« [Bertrand Henne ] Est-ce que la FGTB peut encore être un contre-pouvoir comme elle l'a été dans les années 80, les années de Martens – Gol, dans les années 60 au moment des grands mouvements syndicaux ? Est-ce que vous avez encore cette force-là?

[Nico Cué] Non. Non, très clairement non. Moi je me rappelle début des années 80, nous étions 15.000 à la FN, il y avait je crois 7 ou 8.000 personnes à la ville de Liège et il y avait 25.000 travailleurs à Cockerill. Dès que ces trois éléments-là débrayaient, on avait tout de suite 25.000 travailleurs en manifestation à Liège, c'était relativement pratique. Aujourd'hui il reste à la FN 1.500 travailleurs, il reste à la ville de Liège 2.500 travailleurs et à Cockerill il reste 2.000 travailleurs. Donc cette force, on ne l'a plus. Donc on a intérêt à élargir le front social au-delà des forces des organisations syndicales, et c'est pour ça que j'insiste fort - [Bertrand Henne] Sur la société civile ? - sur la société civile qui paye un lourd tribut. Moi je crois que le mouvement associatif aujourd'hui est en train, dans les quartiers, de subir la crise, on voit la pauvreté envahir les quartiers. »

Nous voudrions réagir à cet appel et contribuer à cette réflexion, en réfléchissant, sur base de notre expérience, aux raisons et aux conditions d'un tel élargissement du front social.

## UNE ORIGINE ET UNE HISTOIRE COMMUNES

Si l'on revient à ce qui fut probablement l'événement fondateur du contre-pouvoir social, la révolution de 1871 en France, connue sous le nom de « La Commune de Paris »<sup>1</sup>, il est évident que les luttes associatives et sociales étaient considérées comme faisant partie du même programme.

Le programme des « prolétariens » invitait en effet à défendre tant la libre association, l'accès à une éducation laïque et intégrale, que le droit pour l'ouvrier de recevoir intégralement le fruit de son travail et la nécessité « d'en finir avec l'horrible paupérisme », grâce notamment à des systèmes d'assurance sociale très étendus.<sup>2</sup>

Les lois qui garantiront la liberté associative, par exemple la très explicite loi de 1901 en France, coupleront d'ailleurs le droit à s'associer librement au fait de ne pas redistribuer à des actionnaires les richesses produites<sup>3</sup>. Parallèlement, au moment de la Commune, il existait nombre d'associations ouvrières, qui entendaient notamment, par leur production, soutenir la création d'associations nouvelles.

Cette origine commune invite d'emblée à rechercher de nouvelles formes de mobilisation en phase avec cette histoire.

## NE VOULONS-NOUS PAS LE MÊME ÉTAT ?

La « modernisation » de l'Etat-Providence correspond dans les faits à son démantèlement continu, auquel il convient de réagir fermement, comme y invite le front commun syndical.

« L'Etat Social Actif » ne constitue pas, comme espéré et annoncé, une « amélioration » et un « approfondissement » de l'Etat-Providence.

La voie prônée par Robert Castel est toute différente :

« L'idéal du *modus operandi* de cet Etat social serait, au lieu de traiter de manière uniforme des catégories homogènes de la population, de descendre en quelque sorte au niveau des individus eux-mêmes et d'intervenir sur eux pour renforcer leurs capacités afin de les rendre capables d'affronter les défis actuels pour demeurer ou redevenir positivement des individus dans un contexte économique et social de plus en plus mobile et concurrentiel .»<sup>4</sup>

« Renforcer les capacités des individus », c'est leur fournir des « supports de subjectivation » des supports leur permettant d'être des sujets - c'est précisément ce à quoi s'emploient tant d'associations dans le secteur social, éducatif, mais aussi de la culture.

Fournir à l'individu des supports de renforcement, ce n'est pas lui imposer des épreuves d'« activation » indécentes, ambiguës (parce que l'aide cache souvent un contrôle) et trompeuses (c'est peu dire que l'agitation imposée en tous sens ne produit pas l'emploi dont ces personnes ont besoin...).

Bref, syndicats et associations contribuent et se battent pour le même Etat, qui couple les luttes pour l'égalité et les luttes « culturelles » au sens large (nous entendons par là les luttes pour le renforcement des capacités culturelles) :

1 K. Marx lui-même l'évoque dans son « Manifeste du parti communiste ».

2 Nous nous appuyons sur le *Dictionnaire de la Commune* élaboré par Bernard Noël (Paris, Flammarion, tomes 1 et 2, 1978), notamment sur les entrées « Association », « Associations ouvrières de production », « Communalisme » et « Union ».

3 Pour une mise en perspective historique, cf. <http://laicite-aujourd'hui.fr/spip.php?article351>.

4 Robert Castel, *La montée des incertitudes*, Paris, Seuil, 2009, p. 449.

« Les Européens ont raison de défendre bec et ongles des politiques qui combinent protection sociale et redistribution des revenus, surtout quand elles sont associées à un impôt progressif. Mais ces objectifs ne sont plus suffisants ; non pas tant parce que les moyens financiers nécessaires à leur réalisation manquent, mais avant tout parce qu'ils négligent, parfois de manière scandaleuse, les droits et les demandes des sujets humains. C'est ce que nous exprimons maladroitement lorsque nous parlons du manque d'humanité, de respect ou d'écoute des institutions à l'égard de ceux qu'elles traitent comme de simples demandeurs d'aides sociales, alors que ces personnes ont besoin en plus d'une protection contre les accidents de la vie, que l'on encourage leur capacité d'indépendance et d'initiative. »<sup>5</sup>

## NE SOMMES-NOUS PAS CONCERNÉS PAR LE MÊME ENJEU CENTRAL ?

La dernière citation d'Alain Touraine nous ramène à une de ses thématiques centrales : une société est structurée par un enjeu central (« sociétal ») et le mouvement social est celui qui est capable d'identifier cet enjeu, de hisser ses revendications à ce niveau. Cela implique d'identifier la **ressource centrale** qui permet le développement réel des sociétés, d'en proposer une interprétation différente de celle de l'adversaire, de nommer sa contribution propre dans la production de cette ressource, de réclamer la rétribution de cette contribution.

Ainsi le programme communaliste pouvait-il mettre en avant « la force des bras » du capital ouvrier et réclamer que celui-ci reçoive « le fruit intégral de son travail ».

Aujourd'hui la « sève » qui produit le fruit (qui permet le développement), c'est le capital subjectif individuel et collectif.

Nous entendons par capital subjectif :

- des connaissances de nature très diverse (par exemple le produit de la recherche, mais aussi les savoirs construits dans l'expérience) ;
- des processus (par exemple la capacité à créer, ou à organiser, comme peuvent le faire les collectifs d'ouvriers, bien mieux souvent que les plans abstraits des ingénieurs) ;
- enfin, des ressources symboliques comme la confiance qu'on inspire, la capacité à s'impliquer, le crédit dont on dispose (ressources si importantes qu'elles sont par exemple jugées prépondérantes dans le champ financier – que n'exige-t-on, par exemple, pour gagner « la confiance des investisseurs »?).

Ce capital subjectif est **celui des populations** et il fait l'objet de dénis, de manipulations et d'exploitation à un niveau jamais atteint auparavant.

N'exige-t-on pas du travailleur, des équipes de travailleurs, qu'elles « donnent tout », s'impliquent à fond, sans garantie aucune pourtant que leur sort soit pris en compte autrement que d'une manière instrumentale, réduite au problème d'un « coût » chaque fois que nécessaire? Formidable déni de leur contribution à la production des richesses, manipulation de la confiance et de l'implication, épuisement voire destruction des ressources symboliques...

Et le secteur associatif, qui prend une part plus que prépondérante dans la production de ce capital subjectif (au niveau éducatif, culturel, social – que serait la « confiance » dont l'économie a besoin sans la production quotidienne de cette confiance dans le fait que le « jeu social » en vaut malgré tout toujours la peine ?) fait lui aussi l'objet d'un déni (il ne serait qu'un coût, un « luxe » permis par les bénéfiques produits par les entreprises marchandes !) en matière de contribution et de rétribution (il

5 A. Touraine, *La fin des sociétés*, Paris, Seuil, 2013, p. 404.

va payer une bonne partie de la crise en restrictions de toutes sortes, sans être considéré comme il se devrait en termes d'investissement : à quand un pôle associatif dans le Plan Marshall ?).

Bref, les conflits du travail et les conflits qui touchent le rôle joué par les associations libres peuvent être lus à partir de la même matrice ; cet enjeu commun justifie plus que tout une alliance et la constitution d'un front social et culturel élargi.

D'ailleurs, il n'est pas interdit de penser que les deux protagonistes y gagneraient chacun dans leurs combats propres.

Le combat syndical peut-il en effet se limiter aux questions économiques et aux luttes pour l'égalité, au risque de passer à côté du vecteur central de la domination aujourd'hui, la mobilisation subjective totale, sans contrepartie ?

Le combat associatif ne peut se limiter à celui de la revendication « culturelle » de liberté sans se soucier des questions d'égalité d'accès ou des questions matérielles : les luttes pour la « reconnaissance » ou « l'estime de soi » seraient bien indécentes si elles n'étaient pas couplées à une amélioration matérielle des conditions de vie. La version moralisatrice (« les pauvres sont admirables de courage ») ou reproductrice (« la culture des pauvres doit être préservée ») sert souvent fort commodément de paravent à l'absence de redistribution des richesses...

### LES CONDITIONS NE SONT-ELLES PAS RÉUNIES POUR DÉPASSER LES CLIVAGES DU PASSÉ ?

Il faut reconnaître en effet que des clivages se sont installés entre les « organisations mobilisatrices » (les syndicats) et les « associations mobilisées » (les deux expressions sont de Pierre Bourdieu).

Les revendications culturelles des années soixante, qui ont poussé au plus loin les revendications de liberté, ont souvent conduit à transformer l'allié (les organisations syndicales) en adversaires (leur organisation hiérarchique, leur centralisation, leur « autoritarisme » étant assimilés sauvagement à l'adversaire qu'il eût fallu combattre...).

Symétriquement, l'émergence de nouvelles questions culturelles a pu parfois être sous-estimée ou négligée au profit d'une crispation sur les seules revendications matérielles.

Force est cependant de constater que les deux « univers » - syndical et associatif - auraient tout à gagner de se voir comme complémentaires, en cherchant tous les moyens de conjuguer de façon inédite la force (de la mobilisation) et le respect des singularités.

Plutôt que de reprocher à l'autre de constituer la négation de soi-même, ne pourrait-on considérer que toutes les conditions d'une réciprocité<sup>6</sup> sont probablement aujourd'hui réunies : la force de mobilisation syndicale compense fortement l'éclatement du champ associatif ; la capacité associative d'écoute des « questions encore silencieuses » peut être utile pour appréhender toute l'ampleur possible d'un véritable mouvement social.

Une commune modestie pourrait se révéler également précieuse pour réussir la construction de relations de réciprocité. Elle conduirait à reconnaître que tous les protagonistes progressistes de la pièce sociale doivent être créatifs par rapport au double sens qui constitue leur identité.

Le **double sens de l'Etat** se décline par rapport au fait que l'Etat est l'acteur collectif par excellence, garant de l'intérêt général et de la redistribution des richesses ; il reste que l'idéologie néo-libérale peut le contaminer et qu'il en vienne à s'identifier prioritairement comme « l'attracteur » des entreprises

6 Pour le sociologue M. Callon, une relation de réciprocité est celle où A constitue une partie de la solution au problème de B et inversement.

capitalistes sur le territoire et à considérer que seules celles-ci sont moteurs d'une croissance qui, dans les faits, coûte de plus en plus aux populations qu'elle est supposée enrichir..

Le **double sens des organisations syndicales** tient au fait qu'à côté de leur rôle acéré de contre-pouvoir, elles doivent assumer un rôle de « partenaire » social, qui les invite certes à toutes les tables de négociation, mais les oblige trop souvent à des compromis déséquilibrés (Nico Cué évoque le fait d'être **en-dessous** de la table pour ramasser les « miettes » qu'on veut bien consentir).

Le double sens des associations tient quant à lui au fait qu'à côté de leur rôle, également, de contre-pouvoir, elles peuvent être tentées de s'identifier à un rôle « patronal » (largement fantasmé d'ailleurs) ou de « sous-traitant » obligé -donc silencieux- des pouvoirs publics.

Reconnaître que la question du double sens concerne chacun des acteurs dans sa résistance ou son opposition au « capitalisme mondial intégré », comme disait Félix Guattari, et partir de là pour penser des relations de réciprocité entre les pouvoirs et services publics, les organisations de mobilisation et les associations nous paraît de nature à éviter que le combat contre l'adversaire commun ne se transforme en guerre d'école ou en luttes fratricides.

Les terribles épreuves qui s'annoncent, et qui se manifestent par le caractère prétendument inéluctable d'une descente de plus dans les cercles de l'enfer de la régression sociale et de la manipulation culturelle – c'est-à-dire par l'acceptation résignée que les inégalités sociales et la domination culturelle peuvent continuer à s'accroître et « qu'il n'y a pas d'autre solution », ces épreuves seront-elles enfin l'occasion de la naissance d'un nouveau mouvement social, porteur d'une vision nouvelle de la société parce que, connecté à son histoire communaliste, il se rendra capable de débusquer tous les pièges qui lui sont tendus ?